



# PROCES-VERBAL

## COMITE DIRECTEUR

---

<b>Réunion du :</b>	<b>21 Février 2022 à 18h00</b> au siège du District du Loiret de Football – 16 Avenue des Droits de l’Homme 45000 ORLEANS
<b>Présidence :</b>	<b>Benoît LAINE</b>
<b>Présents :</b>	<b>Bernard BOURILLON - Michel CASSEGRAIN - Magali DE BONNEFOY - Dominique GAUTHIER - Bernard JAHIER – Eric JOUBERT - Michel LALUQUE - Patrick MINON – Chantal NEROT - Bruno PAON - Véronique PERLES – Annabel ROBLEDO - Serge THOMAS</b>
<b>Excusés :</b>	<b>Gilbert BECU - Daniel GASNIER – Philippe MANSO - Ghislain MARTIN – Sébastien VERYEPE</b>
<b>Assistent à la séance :</b>	<b>Jean-Luc MATHIEU – Marc MAUFROY – Dominique CHARBONNEAU</b>

---

### **1) PRESENTATION DE CAROLINE DRUAUX, NOUVELLE SECRETAIRE ADMINISTRATIVE DU DISTRICT**

Le Comité Directeur accueille Caroline DRUAUX, nouvelle secrétaire administrative du District en remplacement de Béatrice BLOT, démissionnaire.

Dirigeante licenciée au club FCA St Martin d’Abbat depuis la saison 2017/2018, où elle exerce depuis cette date, la fonction de Secrétaire Générale, Caroline est venue rejoindre l’équipe administrative depuis le 1<sup>er</sup> février 2022.

Ses principales missions seront principalement articulées autour :

- du secrétariat des affaires techniques et d’arbitrage,
- de la préparation et du suivi du statut de l’arbitrage,
- de l’animation du site internet, de la page Facebook, et des divers supports de communication.

Le Comité Directeur lui souhaite la bienvenue et lui manifeste ses vœux de pleine réussite dans ce nouveau challenge professionnel.

### **2) ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR DU 06.12.2021 ET DU BUREAU DIRECTEUR DES 06.12.2022 ET 22.12.2022**

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

### 3) CIVILITES

#### - Décès

Le Comité Directeur,

- informé des décès :
  - . du père de Frédérique PAON, Présidente de l'USM Olivet, et beau-père de Bruno PAON, membre du Comité Directeur,
  - . de la mère de Jean-Pierre DOUCET, dirigeant du FCM Ingré,
  - . du jeune joueur du club St Pryvé St Hilaire FC, Kenzy BENTOBAL,
- ➔ présente aux familles des disparus, à leurs proches et leur club, ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie attristée.
- Vœux de prompt rétablissement

Le Comité Directeur,

- ➔ adresse à Philippe BOUTRON, Président de l'US Orléans Loiret Football, ses vœux de prompt rétablissement et lui communique tout son soutien dans la délicate épreuve qu'il traverse.

### 4) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

#### ❖ Informations Fédérales

- Procès-verbaux des réunions du COMEX des 10/12/21 – 31/12/21 – 27/01/22 et du BELFA des 02/12/21, 20/12/21, 19/01/22, 01/02/22 et 04/02/22

Pris note.

#### ❖ Informations District

- Décision de la Commission d'Appel de Discipline des 26 et 27 janvier 2022

Dont acte.

Un procès-verbal interne est établi en parallèle (Bernard JAHIER, Bernard THOMAS et Dominique GAUTHIER n'ayant pas participé aux débats).

### 5) COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

#### - Statistiques Licences

Le District enregistre à la date du 20 février 2022 une augmentation significative de ses licenciés : 19.435 contre 17.407 la saison dernière à la même date (soit + 2.028 licences représentant + 11,65%).

Il convient de noter des hausses significatives dans la quasi-totalité des catégories.

## 6) COMMUNICATIONS DU TRESORIER GENERAL

### - Modalités de mise en œuvre de l'appel de fonds aux clubs par prélèvement bancaire

Le Trésorier Général Eric JOUBERT précise les modalités de mise en œuvre de l'appel de fonds aux clubs par prélèvement bancaire comme évoqué lors de la dernière Assemblée Générale du District. Les formalités administratives ont été accomplies tant auprès de notre établissement bancaire, que vis-à-vis de nos clubs.

Dans l'attente du retour des clubs des formulaires de mandat SEPA et des RIB associés, le Comité Directeur décide de mettre en place ce nouveau dispositif pour l'appel de fonds prévu le 20 avril 2022.

### - Situation du FCO St Jean de la Ruelle

Le trésorier Général informe les membres de la situation financière très délicate du club FCO de St Jean de la Ruelle, eu égard aux sommes débitrices importantes vis-à-vis de la Ligue Centre Val de Loire et du District du Loiret.

Compte tenu du contexte évoqué ci-avant, Eric Joubert indique qu'une action a été engagée auprès de la municipalité de St Jean de la Ruelle, afin de trouver au plus vite une solution pérenne à cette situation.

Le Comité Directeur considère que les échanges entre les différentes parties prenantes permettent de considérer la situation en cours de régularisation, eu égard aux accords et engagements négociés. Le Comité Directeur accepte et valide à ce titre l'échéancier de paiement proposé par le club.

### - Situation du club Gien Futsal

Le Comité Directeur accepte la proposition de règlement du solde débiteur du club, présentée par ce dernier.

## 7) DOSSIER D'ACTUALITE

### - Composition des Commissions Départementales

Le Comité Directeur,

- sur proposition de la Commission Préformation,  
➔ **décide** de nommer Tieffaine BARKALLAH (RS Patay), membre de cette Commission,
- sur proposition du Président Benoît LAINE,  
➔ **décide** de nommer Christophe SYSLO, membre de la Commission de Discipline.
- Nomination complémentaire au sein du corps des Délégués Officiels

Le Comité Directeur,

- sur proposition de la Commission Départementale des Délégués,  
➔ **décide** de nommer Ahmed POLAT (US Turcs Châlette), délégué officiel du District.

- Affaires sociales

Le Président Benoît LAINE,

- revenant sur le dramatique accident dont a été victime le jeune joueur du club St Pryvé St Hilaire FC, Kenzy BENTOBAL,
- indique à ce titre que le District du Loiret a initié une démarche auprès de la FFF au titre des Affaires Sociales, dans le souci d'apporter une aide financière à la famille de Kenzy,
- précise par ailleurs que le club St Pryvé St Hilaire FC a pris contact de son côté avec la Mutuelle des Sportifs dans le cadre de la garantie « décès » prévue au contrat d'assurance avec la MDS,
- propose au Comité Directeur d'apporter une aide financière exceptionnelle à la famille de Kenzy.

Le Comité Directeur,

→ **approuve** la proposition et **décide** de verser à ce titre une aide financière à la famille, et de transmettre la décision à la FFF via la Ligue Centre Val de Loire.

- Compte rendu de la réunion des Présidents de Ligue/Districts du 14/12/2021

Le Président Benoît LAINE revient sur les sujets évoqués :

- Projet de régionalisation des postes de CTD PPF,
- Communication, Evènementiel, Marketing,
- Formations modulaires,
- Encadrement TFP,
- Valorisation de l'Equipe Technique Régionale,
- Retour le séminaire DAP,
- Projet vidéo,
- ...

- Compte rendu de la réunion du Comité de Direction de la Ligue du 11/01/2022

Le Président Benoît LAINE commente les principaux points débattus lors de cette réunion :

- Week-end des bénévoles à Clairefontaine les 5 et 6 mars 2022,
- Validation du nouveau logo du CTR de Châteauroux,
- Situation des clubs / impayés
- Bilan de l'enquête sur les frais / facturations des visites CRTIS et CDTIS,
- Projet de mise en œuvre de la règle des « 10 mètres »,
- Ambassadeurs de l'arbitrage,
- Questions d'arbitrage,
- ...

- Projet d'expérimentation de règle des 10 mètres

Le Président Benoît LAINE revient sur le projet d'application de l'opération « règle des 10 mètres » évoqué lors de réunions précédentes.

Suite à la séance du Comité de Direction de la Ligue du 11/01/2022, cette question est actuellement ajournée pour la saison en cours, et sera prochainement réexaminée lors d'un CD de Ligue en vue de

généraliser ce dispositif à l'ensemble des compétitions jeunes à 11 de la Ligue et ses Districts et de laisser la liberté aux Districts de l'étendre à leurs championnats seniors.

- Week-end des bénévoles à Clairefontaine

Le Bureau Exécutif de la LFA a validé le renouvellement de l'opération « week-end des bénévoles » au Centre National du Football à Clairefontaine. Cette initiative qui n'a pu se dérouler la saison dernière en raison de la crise sanitaire, sera organisée les 5 et 6 mars prochains.

Ce dispositif vise à apporter une valorisation supplémentaire du bénévolat et fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants en s'ajoutant à des actions telles que la journée des bénévoles, les médailles de reconnaissance ou encore le bénévole du mois.

La FFF prendra en charge l'intégralité du séjour (hôtellerie, restauration, animations) et participera partiellement au déplacement de la délégation régionale.

Le District **valide** comme suit la délégation départementale :

<b>J3S AMILLY</b>	<b>1042113141</b>	<b>FIRMO</b>	<b>DEBORAH</b>
<b>US SANDILLON</b>	<b>2543736299</b>	<b>TUPIN</b>	<b>MARINE</b>
<b>RC BOUZY LES BORDES</b>	<b>2544271382</b>	<b>LOISEAU</b>	<b>CAMILLE</b>
<b>FC ST JEAN LE BLANC</b>	<b>2543790515</b>	<b>DALLAINE</b>	<b>MARVIN</b>
<b>NEUVILLE S.</b>	<b>2544123831</b>	<b>BARBET</b>	<b>QUENTIN</b>

- Problématique du déplacement des élèves de la Section Sportive Jean Rostand sur les lieux d'entraînement

Le Président Benoît LAINE rappelle les différentes démarches initiées par le District auprès des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Départemental, Agglomération) et des sociétés de transport privées et publiques afin :

- de trouver une solution à la problématique de transport des élèves de la section sportive du collège Jean Rostand d'Orléans sur les lieux d'entraînement pour éviter un déplacement pédestre (avec les risques d'insécurité générés et les temps induits),
- de solliciter des aides financières pour permettre la mise en œuvre d'un tel dispositif.

Le Comité Directeur décide de poursuivre les investigations en cours avec recherche de partenaires potentiels pour participer au financement de cette opération.

- Maintenance de l'ascenseur

Le Comité Directeur,

- après avoir entendu son président en ses explications concernant les problèmes techniques rencontrés dans l'utilisation de l'ascenseur du siège social (en termes de téléphonie associée),
  - vu le devis et l'avenant modificatif au contrat de maintenance établis,
- ➔ **décide** de valider la proposition tarifaire de la société Koné.

- Dotations en matériel pédagogique

Le Comité Directeur,

- après avoir entendu son Président sur les préconisations de la Ligue en matière d'achat de matériel pédagogique, à la charge du District, au titre des missions dévolues aux ambassadeurs de l'arbitrage et aux conseillers techniques,
- ➔ **décide** de ne pas accéder à la proposition de la Ligue pour ce qui concerne les ambassadeurs de l'arbitrage, le matériel pédagogique mis à disposition de la CDPA sera utilisé à cet effet,
- ➔ **décide** de surseoir à sa décision quant à l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques au bénéfice de l'Equipe Technique.

## 8) COMMUNICATION DES POLES D'ACTIVITES

- Commission Sportive et des calendriers

Michel CASSEGRAIN, Président de la Commission Sportive et des calendriers dresse le bilan de l'organisation des coupes départementales (programme prévisionnel dans le souci de respecter au mieux le calendrier établi, tenant compte des impondérables et des rencontres non jouées à ce jour pour causes diverses).

- Commissions Féminisation, Nouvelles Pratiques et Animation

Bruno PAON présente une opération qui pourrait être menée conjointement par les Commissions Féminisation, Nouvelles Pratiques et Animation en début de saison 2022/2023.

Le Comité Directeur

- ➔ **valide** le dispositif général et charge les Commissions concernées d'affiner le projet avant décision finale.
- Commission d'Arbitrage

Dominique GAUTHIER évoque, en l'absence de Sébastien VERYEPE les points suivants :

- déroulement du stage théorique des arbitres de mi-saison le samedi 19 février 2022 à Châteauneuf sur Loire : 60% de présents – remerciements à la municipalité et au club de Châteauneuf pour la mise à disposition des installations et au soutien logistique apporté :
  - . rappels effectués vis à vis de la qualité des rapports ainsi que sur le fait de bien remplir la FMI notamment en cas d'exclusion,
- désignation de trois arbitres officiels en D1 jusqu'à la fin de la saison : réponse collégiale apportée,
- toujours aussi peu d'arbitres de ligue impliqués dans la CDA pour les observations. De ce fait tous les arbitres ne seront pas observés d'ici la fin de saison. Cela risque d'être une raison de la non-fidélisation,
- la CDA dénote un nombre important d'arbitres indisponibles (parfois 35% le week-end).

## 9) QUESTIONS DIVERSES

Après un traditionnel tour de table, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Prochaine réunion du Comité Directeur : date à déterminer.

---

**PUBLIE LE 24.02.2022**

Le Président  
Benoît LAINE

